

Quaero Capital Funds (Lux)
Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social: 15, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
RCS Luxembourg N°: B146030

(le «Fonds»)

AVIS AUX ACTIONNAIRES DE QUAERO CAPITAL FUNDS (LUX) – BOND INVESTMENT OPPORTUNITY

LE PRÉSENT DOCUMENT EST IMPORTANT ET REQUIERT VOTRE ATTENTION IMMÉDIATE. EN CAS DE DOUTE, NOUS VOUS INVITONS À FAIRE APPEL À UN CONSEILLER PROFESSIONNEL.

Luxembourg, le 28 février 2025

Madame, Monsieur,

Nous vous écrivons en votre qualité d'actionnaire de Quaero Capital Funds (Lux) – BOND INVESTMENT OPPORTUNITY (le «**Fonds absorbant**»), un compartiment du Fonds, pour vous informer de notre intention de fusionner Quaero Capital Funds (Lux) – Yield Opportunities (le «**Fonds absorbé**»), qui est lui aussi un compartiment du Fonds, dans le Fonds absorbant (la «**Fusion**»).¹

La Fusion prendra effet le 7 avril 2025 et ne requiert pas l'aval des actionnaires.

La Fusion n'aura aucun coût pour vous, elle ne changera pas la manière dont le Fonds absorbant est géré et, suite à la Fusion, l'actif total du Fonds absorbant augmentera légèrement.

Nous recommandons aux investisseurs de lire attentivement le présent avis afin de comprendre les implications de la Fusion.

Les détails des classes d'actions concernées figurent à la section 1 de l'Annexe A.

Aucune action n'est requise de votre part concernant le présent courrier. Nous vous encourageons néanmoins à le lire afin d'avoir connaissance de la Fusion avec le Fonds absorbant. Pour de plus amples détails sur la Fusion, veuillez vous référer à l'Annexe ci-dessous.

Option de rachat ou de conversion

Si vous ne pensez pas que suite à la Fusion, le Fonds absorbant répondra à vos exigences d'investissement, vous pouvez convertir votre investissement dans un compartiment alternatif de la gamme du Fonds ou racheter votre investissement. FundPartner Solutions (Europe) S.A ne vous facturera aucuns frais pour cette conversion ou ce rachat.

Toute instruction de conversion ou de rachat du Fonds absorbant préalable à la Fusion doit être reçue avant 16 heures, heure de Luxembourg, le 28 mars 2025 conformément aux termes du Prospectus.

Si vous souhaitez convertir ou racheter votre investissement, nos équipes sont à votre disposition pour vous aider, et leurs coordonnées figurent au début de cette lettre. Si vous n'êtes pas sûr des mesures à prendre (le cas échéant) et des implications potentielles si vous décidez d'effectuer une conversion ou un rachat, veuillez consulter votre conseiller financier et/ou conseiller fiscal habituel.

¹ La Fusion sera réalisée conformément à l'article 24 des Statuts

Informations supplémentaires

Si vous avez besoin de plus amples informations au sujet de cette Fusion ou du contenu de la présente, veuillez prendre contact avec votre bureau local de Quaero en utilisant l'adresse suivante: info@quaerocapital.com. Pour de plus amples renseignements sur nos fonds, visitez notre site Web <https://quaerocapital.com>.

Nous pensons que la Fusion avec le Fonds absorbé est dans l'intérêt des investisseurs. Nous vous remercions pour votre investissement continu.

Veillez agréer, cher Actionnaire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le conseil d'administration de Quaero Capital Funds (Lux)

Annexe A: Détails de la Fusion

1. Résumé de la Fusion

- (i) La Fusion prendra effet le 7 avril 2025.
- (ii) Nous pensons que la Fusion est dans l'intérêt des investisseurs. Le contexte et l'objectif de la Fusion sont exposés à la Section 3 de la présente Annexe.
- (iii) Vous n'êtes pas tenu de voter sur la Fusion.
- (iv) La Fusion entraînera la dissolution et la clôture du Fonds absorbé.
- (v) Veuillez vous référer à la Section 6 de la présente Annexe pour une description de vos options concernant la Fusion, y compris, en particulier, votre droit de racheter ou de convertir votre investissement dans le Fonds absorbant avant la Fusion sans frais imposés par FundPartner Solutions (Europe) S.A.
- (vi) Les transactions dans le Fonds absorbant se poursuivront comme à l'accoutumée.
- (vii) L'actif et le passif du Fonds absorbé et du Fonds absorbant seront valorisés en fin de journée, heure de Luxembourg, à la date d'entrée en vigueur de la Fusion, et seront vérifiés par le réviseur agréé du Fonds absorbé et du Fonds absorbant.
- (viii) Les investisseurs du Fonds absorbé recevront (en échange de chaque action détenue) un nombre proportionné d'actions du Fonds absorbant à partir du 7 avril 2025, déterminé selon un ratio d'échange de la Fusion pour chaque classe d'actions existante calculé en divisant la valeur nette d'inventaire par action pour une classe d'actions dans le Fonds absorbé par la valeur nette d'inventaire par action pour la même classe d'actions dans le Fonds absorbant. La date de calcul du ratio d'échange de la Fusion sera le 7 avril 2025 étant donné que cette date doit se situer (i) cinq (5) Jours ouvrables après l'expiration du droit des actionnaires de demander la conversion ou le rachat de leur investissement, à savoir le 28 mars 2025, et (ii) un jour correspondant au premier jour de valorisation du Fonds absorbant et du Fonds absorbé, à savoir le 7 avril 2025.
- (ix) Les aspects de procédure de la Fusion sont exposés en détail à la Section 7 de la présente Annexe.
- (x) La Fusion n'aura aucun impact sur l'allocation des actifs du Fonds absorbant. Il est probable qu'il y ait une augmentation des actifs sous gestion du Fonds absorbant à la suite de la Fusion, ce qui peut entraîner une augmentation de la rentabilité et des économies d'échelle. Aucun rééquilibrage du portefeuille du Fonds absorbant ne sera effectué avant ou après la Fusion.
- (xi) Les détails des classes d'actions concernées figurent ci-dessous. Seules les classes d'actions actuellement investies dans les deux compartiments ont été indiquées ci-dessous car, au moment de l'application du présent document, les autres classes d'actions du Fonds absorbé et du Fonds absorbant n'ont pas été souscrites par les investisseurs.

Fonds absorbé		
Classe d'Actions	Devise	ISIN
Classe A	EUR	<u>LU1136191399</u>
Classe A	USD	<u>LU1277647514</u>
Classe A	CHF	<u>LU1277647605</u>
Classe C	EUR	<u>LU1277647787</u>
Classe C	CHF	<u>LU1277647944</u>
Classe D1	EUR	<u>LU1136191126</u>
Classe D1	CHF	<u>LU1136191043</u>

(xii) Comparaison du SRRI du Fonds absorbé et de celui du Fonds absorbant²

Classe d'Actions	ISR	
	Fonds absorbé	Fonds absorbant
Classe A	3	2
Classe C	3	2
Classe D	3 (Classe non active)	2
Classe D1	3	2

2. Calendrier de la Fusion

La Fusion se déroulera selon le calendrier suivant:

Envoi de la documentation aux investisseurs	28 février 2025
Clôture des transactions du Fonds absorbant	16 heures, heure de Luxembourg, le 28 mars 2025
Fin de la période comptable en cours du Fonds absorbé	7 avril 2025
Valorisation du Fonds absorbé et du Fonds absorbant	7 avril 2025
Date effective de la fusion avec le Fonds absorbant	Fin de journée le 7 avril 2025
Les transactions se poursuivent comme à l'accoutumée dans le Fonds absorbant	Oui

² Un indicateur synthétique de risque et de rendement («SRRI») mesure la volatilité d'un fonds sur une échelle de 1 (la plus faible) à 7 (la plus élevée). La catégorie la plus faible ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque. Le SRRI du Fonds absorbé et du Fonds absorbant est actuellement de 3 ou 2 selon la classe d'actions, sachant que cette catégorie peut changer au fil du temps. L'indicateur est basé sur des données historiques et peut ne pas être une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. Pour plus d'informations sur le SRRI du Fonds absorbant, veuillez consulter le document d'informations clés pour l'investisseur ci-joint.

Contexte et objectif de la Fusion

Le Fonds absorbé possède des actifs sous gestion pour un montant approximatif de 8,2 millions EUR au 31 janvier 2025. Le Fonds absorbant dispose d'actifs nettement plus importants que le Fonds absorbé (au 31 janvier 2025, les actifs sous gestion étaient d'environ 93 millions EUR).

Dans ce contexte, le gestionnaire d'investissement, Quaero Capital S.A. (le «**Gestionnaire d'investissement**») a informé le conseil d'administration du Fonds et la Société de Gestion qu'il ne considère plus l'OPCVM absorbé comme économiquement viable et ne s'attend pas à ce qu'il attire des flux importants à l'avenir. Par conséquent, il a été proposé de fusionner l'OPCVM absorbé dans l'OPCVM absorbant, qui est également un fonds à revenu fixe mais poursuivant une stratégie et un univers d'investissement légèrement différents de ceux du Fonds absorbant. Le Gestionnaire d'investissement a informé le conseil d'administration du Fonds qu'il estime que la Fusion offrira aux investisseurs la possibilité de continuer à investir dans une stratégie attrayante. La Fusion permettra également de réaliser de meilleures économies d'échelle à long terme et d'améliorer l'efficacité opérationnelle, ce qui devrait permettre aux Actionnaires de réaliser des économies à plus long terme. En outre, la réduction de la charge opérationnelle et administrative devrait permettre d'atteindre des niveaux plus élevés d'efficacité opérationnelle. La Fusion devrait également se traduire par un plus grand nombre d'opportunités de distribution pour le Fonds absorbant, ce qui augmenterait les souscriptions et garantirait des économies d'échelle et une plus grande diversification de l'actionnariat.

Plutôt que de liquider le Fonds absorbé, ce qui entraînerait des frais de liquidation et des conséquences fiscales potentielles pour ses actionnaires, le Conseil d'administration estime qu'il est dans l'intérêt des actionnaires du Fonds absorbé de fusionner le Fonds absorbé avec le Fonds absorbant.

3. Avantages pour les investisseurs du Fonds absorbant

Suite à la Fusion, le total des actifs du Fonds absorbant devrait connaître une augmentation d'environ 8,2 millions EUR. Et ce, en supposant que le Fonds absorbé ne subisse pas d'autres rachats importants avant la fusion et que les actifs du Fonds absorbé soient transférés au Fonds absorbant. Un Fonds absorbant plus important permettra au Gestionnaire d'investissement d'allouer les investissements de manière plus efficace et les investisseurs pourront également profiter d'économies d'échelle et de réductions de coûts plus importantes.

4. Informations clés concernant la Fusion

4.1. Comparaison des droits des investisseurs dans le Fonds absorbé et le Fonds absorbant

Toutes les classes d'actions du Fonds absorbé seront fusionnées dans les classes d'actions correspondantes du Fonds absorbant, avec le même libellé de devise.

Tous les investisseurs du Fonds absorbé recevront des actions du Fonds absorbant d'une valeur équivalente à celle des actions qu'ils détiennent dans le Fonds absorbé en date du 7 avril 2025.

Les investisseurs dans le Fonds absorbé acquerront des droits d'investisseurs dans le Fonds absorbant le 7 avril 2025.

4.2. Impact de la Fusion sur les commissions et les Frais courants pour le Fonds absorbant

La Fusion n'entraînera aucune modification des commissions facturées au niveau du Fonds absorbant. La Fusion n'entraînera pas d'augmentation du montant des frais courants pour le Fonds absorbant et pourrait même entraîner une diminution en raison de l'augmentation de la taille du Fonds absorbant à la suite de la Fusion.

4.3. Gestionnaire d'investissement

Quaero Capital S.A. est le Gestionnaire d'investissement du Fonds absorbé et du Fonds absorbant.

4.4. Commissions de performance

Une commission de performance est actuellement appliquée au Fonds absorbant et au Fonds absorbé. Cependant, il n'y a actuellement aucune commission de performance accumulée dans le Fonds absorbé.

Dans le cas où il y aurait une commission de performance, celle-ci serait calculée, cumulée et reflétée dans chaque VNI quotidienne, jusqu'à la Fusion. Tout montant accumulé au moment de la Fusion serait cristallisé. Dans le Fonds absorbant, l'agent administratif calcule également la performance sur une base quotidienne, et les actionnaires du Fonds absorbé recevront des actions du Fonds absorbant sur la base d'une Valeur nette d'inventaire.

4.5. Impact de la Fusion sur le portefeuille du Fonds absorbant

La Fusion n'aura aucun impact sur l'allocation des actifs du Fonds absorbant.

4.6. Coûts de la Fusion

Les coûts juridiques, administratifs et de conseil de la Fusion, le cas échéant, seront payés par le Gestionnaire d'investissement du Fonds.

Cette Fusion n'entraînera aucun coût pour les investisseurs du Fonds absorbant.

4.7. Revenus courus

Les revenus courus continueront d'être reflétés dans la Valeur nette d'inventaire du compartiment concerné. En outre, les revenus courus du Fonds absorbé seront transférés au Fonds absorbant.

5. Option de rachat ou de conversion

Si vous pensez que suite à cette fusion, le Fonds absorbant ne répondra pas à vos exigences d'investissement, vous pouvez convertir votre investissement dans un compartiment alternatif de la gamme du Fonds ou racheter votre investissement. FundPartner Solutions (Europe) S.A ne vous facturera aucuns frais pour cette conversion ou ce rachat.

Toute instruction de conversion ou de rachat doit être reçue avant 16 heures, heure de Luxembourg, le 28 mars 2025.

6. Aspects de procédure de la Fusion

6.1. Date de prise d'effet de la Fusion

La date et l'heure de prise d'effet de la fusion est fixée au 7 avril 2025.

6.2. Aucun vote des investisseurs n'est requis

Veuillez noter qu'en vertu des Statuts du Fonds, aucun vote des investisseurs n'est requis pour réaliser la fusion.

6.3. Rapport de la Fusion

Le commissaire aux comptes du Fonds, PricewaterhouseCoopers, société coopérative, préparera un rapport d'audit concernant la Fusion. Le rapport de la Fusion comprendra une validation des éléments suivants:

- i. les critères adoptés pour la valorisation de l'actif et/ou du passif aux fins du calcul du ratio de la fusion;
- ii. la méthode de calcul pour déterminer le ratio de la Fusion; et
- iii. le ratio d'échange de la Fusion.

Une copie du rapport de la Fusion est disponible sur demande et sans frais pour les investisseurs. Veuillez contacter info@quaerocapital.com pour demander une copie du rapport de la Fusion.

6.4. Opérations dans le Fonds absorbant

Les opérations dans le Fonds absorbant ne seront pas suspendues à la suite de la Fusion.

Les statuts, le Prospectus, les feuilles d'information de base, le rapport semi-annuel et le rapport annuel du Fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant suisse.

Le représentant en Suisse :
FundPartner Solutions (Suisse) SA
Route des Acacias 60
1211 Genève 73

Le service de paiement en Suisse :
Banque Pictet & Cie SA
Route des Acacias 60
1211 Genève 73